Aubord, Vendredi 24 avril 2020

Thierry Chambon, Directeur de l'école élémentaire d'Aubord

A

Madame L'Inspectrice de l'Education Nationale

Monsieur Le Maire de la Commune d'Aubord

Monsieur le Délégué des affaires scolaires de la commune d'Aubord

Madame la Directrice de la maternelle

Mesdames et Messieurs les Représentants des Parents d'élèves de l'école élémentaire d'Aubord

Monsieur Imbert, responsable de la restauration scolaire de la communauté des communes de la petite Camargue,

Mesdames et Monsieur les enseignants de l'école élémentaire et maternelle d'Aubord.

Objet : Compte rendu des questions des représentants des parents d'élèves en visio, vendredi 24 avril 2020 à 18h suite à l'annonce d'un retour en classe prévu le 11 mai 2020.

Présents :

- Monsieur le Maire, monsieur l'adjoint aux affaires scolaires
- Les représentants des parents d'élèves des deux écoles.
- Les directrice et directeur de la maternelle et de l'élémentaire
- Les enseignants.

Suite aux décisions gouvernementales d'une possible reprise des cours le 11 mai 2020, suite aux diverses interrogations des parents, j'ai (Thierry Chambon) sollicité les représentants des parents d'élèves afin qu'ils puissent exprimer leurs interrogations au sujet de cette reprise. Voici les questions posées et numérotées, suivies par le compte rendu d'Hervé Bruneau pour la première partie et Sophie Cislini pour la deuxième partie.

Questions Mairie:

- 1 Quel est le positionnement de la marie quant à une reprise au 11 mai pour les 1ers élèves?
- 2 Les conditions sanitaires seront -elles favorables à la reprise à cette date? En cas de doute, le maire peut-il décider de laisser les écoles fermées?
- 3 Quelles vont être les mesures d'hygiène mises en place par la Mairie pour assurer des conditions sanitaires optimales et conformes aux directives?
- 4 Quels seront les moyens et préconisations mis en place en cas de cas positif dans l'école?
- 5 La garderie du matin et l'étude du soir seront elles maintenues? Si oui , sous quelle forme? Dans quels locaux?
- 6 Des gels ou autres sont ils prévus? Y compris pour les enfants allergiques?
- 7 Un service de cantine sera-t-il assuré? Dans quelles conditions?
- 8 Des masques seront-ils fournis pour les enfants et enseignants en cas d'obligation de porter ces derniers?

Questions école:

- 9 Le choix de continuité pédagogique à distance sera-t-il possible pour les parents qui le souhaitent?

REP: Représentant E: Ecole CVD: Délégués M : Mairie RS : Restauration

- 10 Le ministre a annoncé une reprise avec pas plus de 15 élèves par classe. Comment l'école va s'organiser? Cours une semaine sur 2 ? Un jour sur 2 ? Autre ?
- 11 Les enseignants considérés comme à risque ou personnes vulnérables seront ils tenus de reprendre? Si non quelles sont les préconisations ?
- 12 Des tests de dépistage sont -ils prévus avant la reprise pour les enseignants ?
- 13 Récréations, quels seront les aménagements pour qu'il n'y ait pas trop d'élèves en même temps?
- 14 A la reprise le 11 mai, les enseignants dont les classes seront inactives (CE1, CE2, CM1 d'après les dernières annonces) seront-ils basculés sur les classes ayant repris?
- 15 Pour les enfants ayant des AVS, ces dernières vont-elles pouvoir reprendre l'accompagnement?

Questions Mairie + Ecole:

- 16 Quelle sera l'alternative pour les parents qui ont plusieurs enfants qui ne rentreront pas forcément à la même date ou qui n'auront pas forcément école le même jour?

Réponses (secrétaires Hervé Bruneau et Sophie Cislini) :

Réponses aux questions Mairie:

1. La Mairie est embarrassée car les informations sont floues. On a acheté le gel hydroalcoolique et des masques. Tout est mis en œuvre pour une éventuelle reprise le 11 mai. Position personnelle de Mr le Maire: "La reprise est prématurée et difficile." Si toutes les conditions de sécurité sanitaire ne sont pas en place le 11 mai, une requête sera posée auprès du Préfet. L'ensemble des masques risque de n'être disponible que le 20 mai.
2. Voir les réponses au point 1.
3. Mme Bardot s'est engagée à fabriquer 4 masques par élève (maternelle et élémentaire). La mairie espère avoir le gel hydroalcoolique à temps, ainsi que les distributeurs. Mr Chambon précise qu'il a réussi à avoir 30 litres de gel (10 litres pour l'école maternelle et 20 litres pour l'école élémentaire) par l'intermédiaire d'une maman de l'école. La désinfection se fera au moins 1 fois par jour dans les classes, car ce devrait être les mêmes enfants dans la même classe pour la journée.
4. Des mesures seront prises en conséquence par l'Inspection.
5. Oui, à priori, s'il y a une demande des parents. Avec sûrement une salle spécifique pour l'étude surveillée.
6. Pour les enfants allergiques au produit hydroalcoolique, l'idéal serait que les parents fournissent à l'enfant le produit adéquat.
7. Pas de réponse possible pour le moment. La Communauté de communes ne s'est pas encore prononcée, dans l'attente des prochaines directives.
8. Voir les réponses aux points 1 et 3.

# Compte rendu Conseil Visio du 24/04

## Questions "école"

n° 9 - Le D = Souci d'égalité pour tous → continuité pédagogique grâce au BLOG pour les enfts qui ne seront pas en classe.

(10 - Le D. ne souhaite pas qu'il y ait des groupes ≠ sur la journée dans une classe.)

Mr Bruneau présente "l'expérience" qu'il a vécue à l'école de Vergèze : les enfts arrivaient avec leur travail et le faisaient à l'école.

n° 10 Pas de réponse à l'heure actuelle. On attend les directives.

n° 11 } Seul 1 enseignant est "à risque" à l'élémentaire.
n° 12 }

n° 13 : En fonction du nombre, il faudra envisager une organisation (rotation, marques au sol ...)
L'organisation sera d'autant plus difficile lorsque tous les élèves reviendront à l'école.
(R) : Proposition d'un sondage pour savoir le nombre d'enfants susceptibles de reprendre le 11, le 25. (à prévoir la semaine prochaine) -

n° 14 Répartition des élèves en petits groupes. 1 enseignant par gpe pour réduire le nombre.

n°15 = Pas d'info pour les AVS.

n°16 = (M) : Compliqué d'avoir les moyens humains pour assurer la "garde" des enfants qui n'auraient pas classe.

(I) : → inventaire des salles qui seront utilisées

(M) → Mr le Maire propose de faire une autre réunion dès que les directives seront connues.

Date : lundi 4 mai à 18h (avec possibilité de convoquer un conseil extraordinaire si plus d'informations.)

Je vous prie de croire en mes salutations les plus respectueuses et reste à votre entière disposition.

Thierry Chambon

ECOLE ELEMENTAIRE
1, Avenue de Camargue
30620 AUBORD
Tél. 04 66 71 14 70

REP: Représentant E: Ecole CVD: Délégués M : Mairie RS : Restauration